



Livron, bercé par l'ousse



Livronnaises, Livronnais,

La commune de Livron a connu un automne un peu agité suite à la démission de son Maire : des élections complémentaires et la mise en place d'un nouveau conseil renouvelé à plus d'un tiers ont été nécessaires.

Durant l'intérim de Claudine Pellet, le village a continué de vivre ; avec une rentrée scolaire 2017 qui s'est bien déroulée pour ces 24 élèves. Le cycle scolaire est revenu à la semaine à 4 jours. Le SIVU a dû réorganiser son service et a pu garder ses employés en contrats aidés. L'appartement communal au-dessus de l'école, est habité depuis le 1^{er} novembre. Des élections municipales ont eu lieu le 12 novembre, la mise en place du nouveau conseil et des commissions ont suivi.

La mise en route et le temps d'adaptation ont été très courts car plusieurs dossiers en sommeil, ont dû être relancés au plus vite. Certains d'entre eux vont donner un nouveau visage à la commune. Il faut trouver également un équilibre de vie dans la nouvelle Communauté de Communes Nord Est Béarn et tirer profits du travail des différentes commissions.

L'année 2018 sera une année de transition avec des travaux de voirie, des aménagements et des projets intercommunaux.

La fermeture de la station d'épuration est prévue au printemps 2018 avec le transfert des eaux usées vers la station de Nousty/Artigueloutan. Le transfert sera effectué par l'installation d'une conduite sous pression qui reliera la commune de Livron au réseau gravitaire de la commune d'Espoey.

Sur le plan de l'urbanisme, deux projets vont être à l'étude :

- le premier porte sur le zonage des eaux pluviales sur la commune. Une enquête publique est prévue en février.
- le second sur l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal sur le périmètre de l'ancienne communauté de communes Ousse Gabas.

Le conseil a décidé d'augmenter le temps de travail de l'employé municipal de 28 h à 35 h semaine. La commune s'est dotée d'un broyeur d'accotement et du matériel de jardinage pour faciliter le désherbage mécanique, depuis l'interdiction de l'utilisation de produits phytosanitaires. Cette évolution entrainera un changement de notre environnement : nous aurons des espaces communaux et des bords de route plus enherbés.

Le projet d'aménagement de l'espace communal derrière le monument Bernes-Cambot devrait se réaliser au printemps.

La réhabilitation du site à gravats est d'actualité et devrait commencer également au 1^{er} semestre 2018.

Je remercie toutes les associations du village pour leur courage et leur dévouement à organiser tous styles de manifestations pour donner vie au village.

Enfin, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2018 ; avec la santé, le bonheur et la joie de vivre.

Philippe Soubielle-Clos



Janvier 2018

WWW.LIVRON.FR

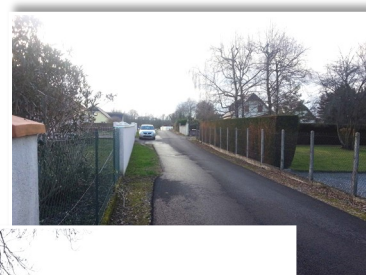
Le Petit Livronnais

Travaux de voirie 2017

La commission voirie poursuit son travail de réfection de la voirie communale.

Ces travaux ont été réalisés au :

- **Chemin Cami Bieilh** avec une tranche revêtu d'un enrobé et le restant en bitume tri-couche en attendant que le sous-sol se stabilise. Une tranchée drainante a été installée pour faciliter l'infiltration des eaux pluviales;
- **Chemin Côte de Capbat** avec de la grave émulsion sur les zones très dégradées et sensibles et des emplois de bitume pour boucher les trous;
- **Chemin de l'Égalité** fait en grave émulsion pour être en harmonie avec le nouveau visage du cimetière.
- Recalibrage du parking de la salle Vincent Mazou afin d'éliminer les flaques d'eau les jours de pluie.
- Parking de l'atelier municipal a été terminé afin d'y circuler plus aisément.



Programme conséquent et ambitieux sur la volonté de la municipalité qui s'élève à 6700 euros, complété par l'achat de 2 semi-remorques de cailloux 0/31.5 pour boucher une partie des trous sur les chemins de traverse sur le plateau. Travaux effectués par les agriculteurs (Mr. Allias C., Mr. Cabanne M. et Mr. Martine D.), l'employé municipal, et les membres de la commission.

Urbanisme



A partir du 1er juillet 2018 et suite au changement de Communauté de Communes, la constitution des dossiers d'urbanisme a changé. La nouvelle Communauté de Communes du Nord Est Béarn (**CCNEB**) a édité un guide disponible en mairie, pour vous guider dans vos démarches. Le Service d'Urbanisme Intercommunal (**SUI**) assure désormais l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme : permis de construire, certificat d'urbanisme...

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à la mairie aux heures d'accueil habituelles ou contacter le SUI au 05 59 33 46 10 les mercredi et vendredi de 9h à 12h ainsi que par mail : urbanisme@cc-nordestbearn.fr

Collecte des déchets



A compter du 1er janvier 2018 le Siectom Coteaux Béarn Adour basé à Sévignacq (Thèze) reprend la gestion des déchets des communes du secteur de l'ex Communauté de Communes Ousse-Gabas. Pour tout renseignement concernant les déchetteries, l'obtention des bacs jaunes, signalement de bacs endommagés, incidents de collecte, redevance spéciale des professionnels, renseignements sur les jours de collecte, je vous remercie de contacter dorénavant le SIECTOM au 05 59 68 09 02 ou/et siectom64@orange.fr.

Les tournées de collecte et la périodicité de ramassage ne sont pas modifiées. Les bacs jaunes seront à récupérer à la déchèterie d'Espoey ou de Pontacq à partir du 2 janvier, mais il est indispensable d'appeler le SIECTOM avant de se présenter en déchetterie.

Téléassistance 64



La prestation départementale Téléassistance64 s'adresse à toutes les personnes âgées, isolées, en situation de handicap ou dépendantes qui désirent rester à leur domicile.

Accessible à tous, ce service permet de continuer à vivre chez soi en toute sérénité. En cas de chute, malaise ou tout autre accident, une personne à l'écoute pourra faire intervenir un proche ou les services de secours, rapidement et efficacement, le jour comme la nuit, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Pour en savoir plus sur ce nouveau service à domicile, contactez le numéro de téléphone dédié Téléassistance64 : **N° Cristal 09 69 32 10 82 (appel non surtaxé - du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00)**. Un dépliant est disponible en mairie ou sur le site du Conseil Départemental : www.le64.fr, rubrique « solidarité ». Vous pouvez également contacter les conseillers municipaux en charge de la commission action sociale de Livron.

Repas des aînés

Dimanche 15 octobre 2017 à la salle Vincent Mazou, 55 personnes ont pris part au repas des aînés organisé comme chaque année par le conseil municipal et les membres de la commission action sociale. La 1^{ère} adjointe Madame Claudine Pellet accueille les convives en remerciant l'assistance d'être présente et souligne l'importance de cette rencontre annuelle pour partager ce moment de convivialité.



Pour commencer, un menu élaboré par Monsieur Beigbeder traiteur « Au Bon Accueil » à Boeil-Bezing, est servi pour apprécier l'instant gourmand.

Au moment du dessert une pause digestive de l'Association "Faire" d'Espoey, propose un moment de détente et d'harmonie musicale. Séverine et Brigitte en accord avec Pascal et Christophe leurs musiciens, distillent à l'assemblée des chansons aux airs connus. Très appréciés des convives de nombreux applaudissements se succèdent et clôturent cette agréable journée.

Le Noël des élèves du RPI de l'Oussère et du Lourrou

Le Jeudi 21 décembre après-midi, les élèves des écoles de Hours, Gomer et Lucgarier sont venus rejoindre les élèves de Livron pour fêter Noël.

Ils ont assisté au spectacle « Le Noël du Yétou » dans la salle des fêtes, offert par les coopératives scolaires des écoles et l'APE.

Puis ils ont goûté tous ensemble dans la cour de récréation (goûter offert par le SIVU du RPI). Leurs parents les ont rejoint ensuite pour le marché de Noël organisé par les enseignants des différentes écoles.



Carnet

Naissance :

Nathan VERDOUX, né le 18 avril 2017

Mariages :

Nicolas LE BORGNE & Lucienne CAZAJOUS, le 6 mai 2017

Didier MONNIN & Véronique VARYOT, le 8 juillet 2017

Décès :

Josette CABANNE, épouse SAINTEMARIE disparue le 8 mars 2017

Raymonde VIGNES, disparue le 22 avril 2017

Adrienne MAUHOURLAT, veuve CASSOU disparue le 9 décembre 2017

A vos Mails

Dans un souci de protection de l'environnement et d'économies, nous vous invitons à nous communiquer votre adresse mail à mairiedelivron@orange.fr. Ainsi, vous recevrez les futurs bulletins municipaux ainsi que les comptes rendus du conseil municipal par voie dématérialisée.

Caroline Doya-Vincendeau, Couturière à domicile

Caroline a 36 ans, elle est couturière à domicile à Livron. Vous la connaissez forcément : elle a été conseillère municipale pendant 2 ans, s'est occupée bénévolement de vos enfants dans le cadre des TAP à l'école, et surtout, vous êtes nombreux à avoir eu recours à ses compétences de couturière : menus travaux de retouches ou création de vêtements, ameublement, costumes de spectacle, costumes de cérémonies... peu de limites à ses talents !



Une formation professionnelle ciblée avec un BEP « métiers de la mode » à Tarbes, un bac pro « Vêtements sur mesure et accessoires » à Toulouse (mention TB, s'il vous plaît !), un BTS « modélisme et patronage », pas mal pour une jeune fille que les études rebutaient... Comme quoi il suffit de trouver sa voie. Grâce aux stages elle apprend le travail chez un maître tailleur pour homme, puis dans un atelier de costumes de scène.

Avec ce bagage, elle s'en retourne à Lourdes et travaille dans bureau de tabac familial qui prend alors des allures de mercerie avec toutes les créations de menus objets cousus et brodés qu'elle y propose à la vente.

Mariée, 2 enfants, elle s'installe à Livron, et décide d'ouvrir son atelier dans sa maison. Elle propose ses services de foyer en foyer, le bouche à oreille fonctionne et le succès venant, elle s'installe dans un local dédié.



Aujourd'hui auto entrepreneuse, elle ne recule pas devant le labeur et travaille jusqu'à 80 h par semaine. Elle ne dit jamais non, aime les défis qui lui permettent d'apprendre de nouvelles techniques. On va la voir pour faire un simple ourlet ou pour reproduire une vieille robe aimée. On peut lui amener une photo de magazine, rêver avec elle de sa robe de mariée, ou lui demander de nouvelles housses de fauteuils. Les messieurs choisiront le tissu de leur prochain costume et les danseuses de flamenco les volants de leur robe de scène.

Vous l'aurez compris, allez la voir avec vos envies, elle se chargera de leur donner une enveloppe de tissu et de toile et ne refait jamais la même chose.

Le travail se règle à l'heure et après une estimation par devis. Vous pouvez la joindre au 06 77 95 42 38 ou dans son atelier au 22 bis route du Pic du Midi, à Livron.

Les tableaux de l'église de Livron

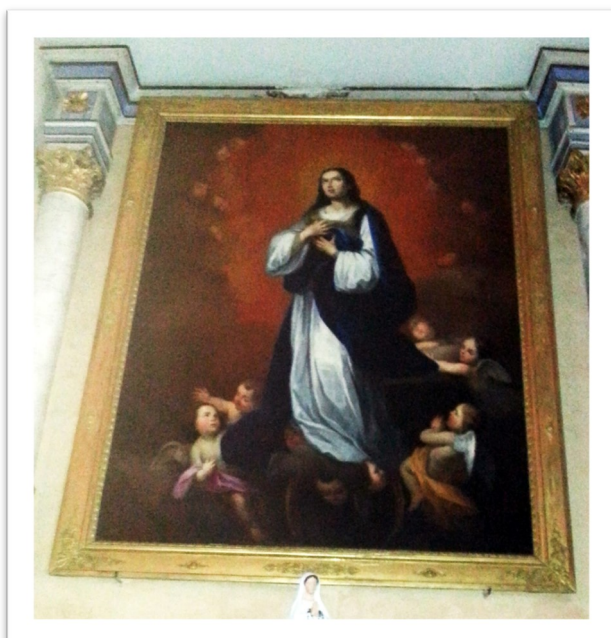
Au printemps dernier, les 3 grands tableaux de l'église ont été raccrochés.

Mathilde Papillon, restauratrice agréée par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) a fait un travail magnifique en réparant les déchirures, bien sûr, mais aussi en leur redonnant toute la luminosité dont le peintre Gorce les avait dotés en leur temps. Les cadres en bois dorés ont également été remis en état.



Les variations de température ou d'hygrométrie peuvent encore, au cours de l'année, distendre ou retendre les toiles, mais tout devrait se stabiliser au cours de la première année.

Nous espérons accueillir Mme Papillon au printemps prochain pour une petite conférence explicative sur son travail.



En attendant, nous invitons tous les villageois qui ne les auraient pas encore vu à faire un tour par notre jolie église pour les admirer.

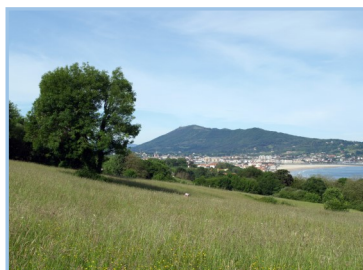
vous a proposé en 2017

« D'une rive à l'autre de la Bidassoa »



Souvenir d'une agréable journée passée d'une « **Rive à l'autre de la Bidassoa** ».

Cette sortie organisée comme chaque année par l'Association Convergence de Livron a remporté le dimanche 21 Mai 2017, une fois encore, un vif succès de l'avis de tous ceux qui ont participé à cette balade ensoleillée.



Nous avons commencé la journée par une visite guidée du château observatoire Abbadia. Après un repas servi dans le restaurant l'Embata situé sur le port d'Hendaye, traversée en vedette de la Bidassoa pour découvrir tous les charmes de la cité fortifiée d'Hondarribia en Espagne.



Un instant pour la traditionnelle pose photo du groupe et retour sur Livron à 20 heures après une sympathique et attrayante découverte de ce pays basque transfrontalier.

Merci à tous ceux qui ont partagé cette journée avec nous. A l'année prochaine pour une nouvelle visite.

« Chœur A' Chœur »

Après le succès remporté par la chorale Eths Bigorrak dirigée par Monsieur Alain Baylac en 2016, notre troisième animation intitulée « Chœur A' Chœur » pour l'année 2017 a été de renouveler un grand moment musical le vendredi 6 octobre à 20h30.

L'Association Convergence a donc invité l'Ensemble Vocal Féminin '**MusicaVivente**' de Tarbes, sous la direction, de la soprano Madame Cécilia Blais-Manzoni accompagné au piano de Monsieur Michel Queuille & **La Brana** de Ger, chœur mixte dirigé par Monsieur André Fachan.



Pour le temps d'une soirée un échange diversifié a mêlé chant soliste et chorale contemporaine anglophone des années 1950, et chants polyphoniques Béarnais traditionnels, sans oublier quelques incontournables en occitan. Ce contraste de voix et sonorités musicales des choristes a conquis tout l'auditoire venu nombreux.



Réussite pour l'équipe, ce fut une belle veillée avec des spectateurs ravis, tant par la direction de ces chorales que la prestation des intervenants. Voix remarquables, originales et pleines de mélodies connues ou méconnues.



L'association Convergence remercie, Messieurs les abbés, Dominique NALIS et Symon BRODOWSKI ainsi que Mr. le Diacre Paul BERGERET, de nous permettre d'accueillir et de réaliser ces soirées dans l'église de Saint Martin de Livron.

Nous remercions également toutes et tous d'être venus nombreux chaque fois à nos différentes manifestations. La contribution financière de la mairie, et le succès de ces divers événements, nous encourage à poursuivre ces animations où convivialité et bonne humeur permettent à tous de passer de bons moments et à vous faire découvrir culture et évasion touristique sur Livron.

Nous vous réservons donc, d'autres surprises dans la nouvelle saison 2018.

Association Court-Circuit

Nouvelle association à Livron, Court-Circuit se propose de développer et de mettre en réseau les actions écocitoyennes en milieu rural. Ses actions sont itinérantes, sur le territoire de la commune ou dans la plaine de Nay.

Le jardin de La Loupiote, maraîchage bio, est à ce jour le support d'animations comme une rencontre et un échange avec l'école de Barzun cet automne ou une ballade familiale et musicale à Livron le 15 octobre qui a réunit des villageois autour d'un repas et de spectacle de contes en plein air.

Le 24 février 2018 prochain, Court-Circuit organisera un marché de producteurs et d'artisans avec repas et animation à la salle Vincent Mazou.

Contact : court-circuit@laloupiotebio.fr <https://www.facebook.com/courtcircuit64/>



Assemblée de l'ASPAD – juin 2017

C'est dans la salle Vincent Mazou de Livron que l'association de soutien à la personne âgée dépendante Ousse-Gabas (ASPAD) a tenu son assemblée générale en présence du maire de la commune, Fabien Minvielle et d'un public venu nombreux, composé notamment d'élus des communes incluses dans son périmètre d'intervention, de représentants associatifs et de professionnels du réseau de soins.

C'est d'abord sa présidente, Danielle Nouguez, qui prit la parole afin d'exposer le projet expérimental de service polyvalent d'aide et soin à domicile (SPASAD) mis en place en 2016 et soutenu par Marie-Pierre Cabanne, la conseillère départementale du secteur. Il définit les modalités de coordination entre le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et l'ADMR vallée de l'Ousse, avec pour objectif de mieux répondre aux besoins des bénéficiaires. La présidente a tenu à remercier Annie Lalanne, cadre auprès du SSIAD et Marlène Gallou l'infirmière coordinatrice pour leur implication dans la phase de réalisation du projet.



De gauche à droite : Marlène Gallou, Annie Lalanne, Fabien Minvielle, Danielle Nouguez, Evelyne Ponneau

Ce fut ensuite au tour de la trésorière Evelyne Ponneau de prendre la parole pour dresser le bilan financier de l'année 2016. Si les cotisations des communes sont en légère baisse, la balance des comptes de l'ASPAD reste positive. Il en est de même pour le SSIAD qui bénéficie de l'apport de l'agence régionale de santé (ARS). Le montant alloué pour l'année écoulée s'est élevé à 353 971 € dont 10 300 € de crédits non reconductibles destinés à couvrir les dépenses des infirmiers libéraux.

Ainsi, ce ne sont pas moins de 41 personnes qui ont bénéficié du service de soins auxquels il faut ajouter le soutien aux proches. En guise de conclusion, la présidente a rappelé aux personnes présentes que l'objectif de l'association et de ses 21 membres est l'amélioration constante des services proposés et la formation des agents.

Cimetière



Pas moins de 8 années auront été nécessaires pour que le projet d'extension du cimetière voit le jour. C'est aujourd'hui chose faite, et le moins que l'on puisse dire est qu'il fait preuve d'une certaine originalité. Le règlement intérieur est en cours de rédaction et sera affiché dans quelques semaines. Les administrés désireux d'acheter une concession sont invités à prendre contact auprès de la mairie.

Offre de Service

Dans le cadre des travaux de nettoyage des berges de l'Ousse demandés aux riverains propriétaires par la mairie, certains d'entre eux se trouvant dans l'incapacité d'effectuer les travaux eux-mêmes, nous ont fait part de leur difficulté à trouver un prestataire. Une entreprise livronnaise ayant récemment fait l'acquisition d'une machine destinée à la réalisation de ce type de travaux est disposée à leur faire une offre de service. Il s'agit de l'entreprise Sarrabère & Fils Jean Claude (SARL) joignable au: 05 59 53 58 17.



Schéma d'eau pluviale



Un projet de zonage des eaux pluviales a été élaboré dans le cadre du schéma directeur d'assainissement réalisé par le Syndicat à vocation Multiple d'Eau et d'Assainissement de la Vallée de l'Ousse (SMEAVO) pour le compte de ses communes adhérentes. Il a été validé par le Conseil Municipal de Livron dans la séance du 18 décembre 2017. Ce projet est soumis à enquête publique, tous les foyers Livronnais ont reçu un courrier d'information indiquant les dates de présence en mairie du commissaire enquêteur (Rappel: page 14). Le dossier d'enquête est aussi consultable sur le site internet du village : <https://livron.fr/>.

Enquête pour les connexions téléphone et internet à Livron

L'Arcep lance sa plateforme de signalement : j'alerte l'



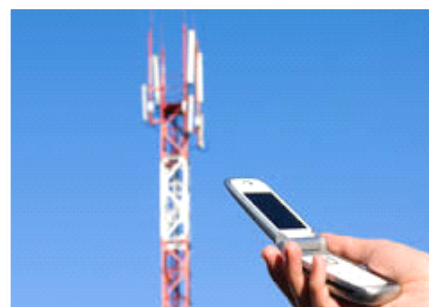
Le service jalerte.arcep.fr lancé il y a deux mois par le gendarme des télécoms, permet aux abonnés de remonter les problèmes avec leur opérateur.

Pas question pour l'Arcep de chercher à résoudre les problèmes qui lui sont soumis et permettre de recueillir les doléances, mais d'orienter les personnes vers les bons interlocuteurs, qu'il s'agisse de services clients des opérateurs ou du médiateur des télécoms.

Grâce à cette toute nouvelle plateforme, **chacun peut signaler les dysfonctionnements qu'il rencontre dans ses relations avec les opérateurs fixes, mobiles, internet et postaux.**

" J'alerte l'Arcep " ouvre, par un geste citoyen, l'opportunité de faire peser votre expérience dans la régulation du marché, pour inciter les opérateurs à améliorer leurs services et à développer leurs réseaux. Des conseils adaptés à votre situation vous sont également proposés.

Toutes ces informations, liens et démarches sont consultables sur le site: <https://livron.fr/>.



Aménagement aire de jeu

Avec le déménagement de la mairie dans l'ancien presbytère et le projet de construction de logements en cours, un cœur de village a été créé. Afin d'améliorer ce lieu de vie, le conseil municipal souhaite aménager les extérieurs de ce secteur.



Une enveloppe de 12 500 euros a été prévue au budget pour l'aménagement d'une aire de jeu et de détente derrière le monument Bernes Cambot.

Cette aire paysagée sera accessible aux personnes en situation de handicap. Nous avons prévu d'y installer une cabane à livre et des jeux de type « mini parcours sportif » destinés aux enfants de 3 à 12 ans.



Cet espace gagnera en convivialité grâce à l'implantation d'une table et de bancs. Elle sera ainsi destinée à tous les publics : jeunes enfants, ado, familles, personnes âgées.

Un trottoir a déjà été construit par le conseil départemental afin de sécuriser les déplacements pédestres entre la mairie et cette zone. La suite des travaux est prévue au printemps.

LES COURS D'EAU :

Comme nous l'avons déjà indiqué lors des précédentes éditions du bulletin municipal, les cours d'eau font l'objet d'une attention particulière de la part de la commission municipale chargée de leur gestion.

Travaux dans le lit

Des travaux programmés ont été réalisés par le syndicat de l'Ousse à la demande de la commission municipale :

- Travaux de consolidation de la berge de la propriété de Mr. Henri Doumenges,
- Nettoyage de l'atterrissement situé à la corde du virage de la piste des chevaux,
- Nettoyage de l'atterrissement situé en aval de la propriété de Mr. Belliard



Travaux sur les berges

Les travaux de nettoyage des berges demandés à certains riverains de l'Ousse ont été réalisés en 2016 et 2017. C'est le cas notamment sur les berges des parcelles ZL0027 et ZL0028 appartenant à Mr. Régis Cassou ainsi que celles des parcelles ZI0046, ZI0056, ZI0057, ZI0051 et ZI0052 appartenant à Mr. André Sarraière.

La commission tient à saluer les actions entreprises sur les berges de l'Ousse par leurs propriétaires. Elles valorisent notre patrimoine naturel, et agissent en même temps pour le bien commun. Attention toutefois à ne pas laisser trop longtemps les branchages coupés en bordure de l'Ousse ou dans des zones où ils pourraient être emportés en cas de crues, et se retrouver coincés plus loin dans les piles de pont.

Les arbres en bordure de rivière jouent un rôle très important dans la solidité des berges, le maintien et la régulation du débit du cours d'eau. Il est vivement conseillé de les laisser en l'état tant que leur croissance n'est pas achevée, et de les élaguer régulièrement.

Nous invitons par ailleurs les habitants vivant à proximité des cours d'eau à être vigilants, notamment lors des périodes de crues, vos photos peuvent nous être utiles... nous envisageons actuellement de collecter régulièrement des photos, notamment par l'utilisation d'un drone, pour surveiller les évolutions sur l'Ousse et de ses courants, en particulier suite aux épisodes de tempêtes par exemple. Ces mêmes photos peuvent ensuite être réutilisées plus tard pour monter les dossiers si des travaux sont nécessaires.

Il est vrai que le nettoyage des rives ou des ponts peut parfois être fastidieux, assez décourageant et long, mais n'oubliez pas que ce nettoyage est demandé dans l'intérêt commun et donc n'hésitez pas à aider vos voisins si nécessaire ou à nous demander de l'aide ou des conseils. Par ailleurs, même si nous avons déjà connaissance d'un certain nombre de points à traiter, n'hésitez pas à nous faire remonter les points d'attention qui nous auraient échappés et sur lesquels vous ne pouvez pas intervenir seuls (par exemple si trop dangereux) ou aux endroits où un coup de main à plusieurs peut être nécessaire. L'entretien et la régulation de l'Ousse est un exercice complexe, qui doit désormais obéir à certaines règles qui nous sont imposées à tous, pour des raisons financières, écologiques, et également des raisons de prévention des inondations à l'échelle intercommunale.

SMEAVO :

Comme certains d'entre vous ont pu le remarquer, d'importants travaux sont actuellement en cours du côté du chemin de Hours et chemin d'Espoey.

Ces travaux, planifiés par le SMEAVO depuis quelques temps, consistent à poser des canalisations dites « de refoulement » entre la station d'épuration de Livron et le réseau d'Espoey.

Concrètement, il s'agit de raccorder tout le système d'égouts de Livron et Barzun sur le réseau d'Espoey, afin que le traitement des eaux usées se fasse à terme sur la station de Nousty-Artigueloutan.

Cette station ayant été modernisée en 2014, elle peut maintenant accueillir la totalité des eaux usées et permet de traiter ces eaux avec un rendement meilleur et donc, une qualité d'eau rejetée dans la nature bien meilleure.

En effet, actuellement, la station d'épuration de Livron sert à traiter les eaux usées de Livron et de Barzun. Or cette station est vieillissante et nécessiterait de gros investissements pour pouvoir être maintenue. Par ailleurs, elle n'est plus vraiment adaptée en terme de capacité de traitement.

En conséquence, elle sera arrêtée dans un futur proche pour la partie traitement et son bassin sera réhabilité en bassin tampon.

Les travaux se font donc en plusieurs étapes :



Etape 1 : Actuellement en cours : pose des canalisations de refoulement entre la station d'épuration de Livron et le réseau d'Espoey. Durant cette phase, une partie des terres extraites de la pose des canalisations est stockée temporairement sur le site à gravats de la côte de Capsus, avec l'espoir, qu'il en reste suffisamment à la fin après rebouchage pour faire d'une pierre deux coup et réutiliser ces remblais pour la réhabilitation du site à gravats (projet couteux qui nécessitait tout de même l'apport d'environ 3600 m3 de terre sans cela).

Par ailleurs, le SMEAVO profite de ces travaux pour renouveler également une partie des conduites d'eau potable qui nous arrive d'Espoey. Cette étape devrait se terminer pour fin janvier 2018 à priori.

Etape 2 : Pose d'un poste de refoulement au niveau de la station d'épuration, en vue de refouler les eaux usées vers le nouveau circuit vers Espoey.

Etape 3 : Une fois le poste de refoulement actif, la station de Livron sera abandonnée, arrêtée, nettoyée, fermée, et les boues qu'elle contient feront l'objet, après analyses, d'un plan d'épandage sur les parcelles agricoles locales. Une fois la station nettoyée, elle pourra ensuite resservir de tampon du trop-plein des égouts, lié aux eaux pluviales, notamment lors des épisodes de crues.

Actuellement, ces travaux font l'objet d'un suivi attentif de la part des membres du conseil municipal. En effet, c'est l'occasion de pouvoir voir sur le terrain avec les équipes en charge des travaux les points d'attention sur notre réseau actuel (via les inspections caméra). Ainsi, les travaux ont permis également de détecter d'autres anomalies sur le réseau de Livron et également à Barzun, qui sont d'ores et déjà prises en compte par le SMEAVO et feront l'objet de futurs travaux.

Incertitude sur l'avenir du syndicat de l'ousse

Le syndicat d'aménagement hydraulique du bassin de l'Ousse (**SAHBO**) présidé par Mr. Sabin va probablement disparaître sous sa forme actuelle pour être intégré à court terme au syndicat du gave de Pau. En effet, au 1er janvier 2018, la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (**GEMAPI**) deviendra une compétence obligatoire des EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale), c'est à dire en ce qui nous concerne la Communauté de Commune Nord Est-Béarn (**CCNEB**).

Jusqu'à l'an dernier, lorsque des travaux ou des nettoyages étaient nécessaires sur l'Ousse, c'est le syndicat de l'Ousse (SAHBO) qui intervenait, sur présentation d'un dossier établi par chaque commune et qui listait les points d'attention. Ce syndicat décidait ensuite des points à traiter parmi ces listes dans l'année suivante, et ne gérait par contre que le bassin de l'Ousse agissant donc dans un cadre géographique bien précis et délimité.

Or, l'eau ne connaît pas de frontières. Ainsi, suites aux multiples catastrophes naturelles de ces dernières années en France, et notamment autour des inondations, l'état fait tout désormais pour forcer l'ensemble des collectivités à agir de façon plus concertée et de façon aussi plus globale, c'est à dire non plus à l'échelle d'une rivière seule, mais aussi du fleuve et de ses affluents/confluents, bref, de tout le bassin hydrographique et du « bassin versant ».

Ainsi, désormais, il y a une tendance générale à inciter à « penser global ». On demande progressivement à l'ensemble des communes de raisonner non plus à l'échelle de leur bassin hydrographique propre uniquement, mais aussi de raisonner de façon plus concertée. Pour ce qui nous concerne, cela veut donc dire **se soucier également de l'aval, et de l'amont** du cours d'eau et des impacts au niveau de tout le bassin hydrographique de façon général (il en va de même pour nos voisins).

Or, pour pouvoir agir efficacement sur la prévention du risque inondation, il est parfois très compliqué, au niveau des petites communes, ou même au niveau du syndicat actuel, de trouver les fonds nécessaires pour réaliser des travaux. Ceux-ci nécessitent bien souvent des études hydrographiques très complexes avant leur mise en œuvre ainsi que l'avis des communes aval et amont par rapport aux impacts éventuels. Il y a donc un intérêt de nos jours à « mettre en commun » ces démarches pour éviter que les travaux des uns n'affectent négativement les autres en aval ou en amont mais aussi et surtout pour financer de façon commune et concertée. De plus, de nouveaux facteurs rentrent en compte désormais, tel que la maîtrise de l'Urbanisme via le projet d'aménagement et de développement durables (**PADD**), et l'écoulement des eaux pluviales sur l'ensemble du bassin, par exemple, via un zonage, actuellement élaboré par le SMEAVO.

Ainsi, il est prévu à terme pour 2020, que cette gestion de l'eau et de ses risques soit progressivement transférée au syndicat actuel à la Communauté de Commune, avec une phase transitoire commençant au 1^{er} janvier 2018.

La Communauté de Communes Nord-Est Béarn (CCNEB) qui englobe désormais aussi toutes les communes de l'ancienne CCOG dont nous faisons partie, va désormais devoir gérer cette compétence GEMAPI. Ceci est actuellement en train de se mettre en place donc, avec beaucoup de questions et d'incertitudes :

Plusieurs possibilités semblent se profiler, soit :

- La CCNEB décide de faire sous-traiter cette gestion aux syndicats historiques locaux (comme actuellement), mais avec une rationalisation des coûts toutefois et un pilotage via la communauté de communes.
- La CCNEB décide de prendre elle-même cette compétence et devra donc recruter du personnel et des délégués ainsi qu'une commission en fonction pour cette gestion spécifique.
- À priori, les communes qui le souhaitent peuvent peut-être garder tout ou partie de la gestion de l'eau sur leur territoire, avec toutes les contraintes financières que cela engendre.

Actuellement, nous n'avons encore que très peu de visibilité sur ce que deviendra le syndicat de l'Ousse actuel, mais il est fort possible qu'à terme la commune de Livron soit finalement rattachée au syndicat du gave de Pau (SMBGP) et que l'actuel SAHBO disparaisse. Mr SABIN son président nous a d'ores et déjà confirmé que son mandat ne serait pas reconduit pour 2018. Étant donné le nombre de communes rattachées à la CCNEB désormais, il va donc devenir très difficile pour Livron d'avoir une influence sur les travaux qui sont choisis/proposés et d'être représentés dans ce contexte. Nous allons donc veiller dans les prochains mois à suivre l'évolution de ce transfert de compétences et à trouver nos nouveaux interlocuteurs afin de pouvoir faire entendre nos besoins au niveau de la CCNEB, car ce sera pour nous le seul moyen de pouvoir corriger certains problèmes sur l'Ousse de façon durable.



Pyrénées-Atlantiques

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté du 10 janvier 2018,

Le Maire de la Commune de LIVRON a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de délimitation du zonage des eaux pluviales.

Monsieur Jean-Yves MADEC, magistrat à la retraite, a été désigné par le Président du Tribunal Administratif comme commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de LIVRON du mercredi 31 janvier 2018 9 h au mercredi 14 février 2018 11 h 30, aux heures d'ouverture de la mairie, soit les mercredis de 9 h à 11 h 30, les lundis de 15 h à 18 h et les vendredis de 15 h à 18 h.

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie le
Mercredi 31 janvier 2018 de 9 h à 11 h 30,
Vendredi 9 février 2018 de 15 h à 17 h,
Mercredi 14 février 2018 de 9 h à 11 h 30.

L'avis relatif à l'enquête ainsi que le dossier d'enquête pourront être consultés sur le site internet de la Commune à l'adresse suivante : www.livron.fr.

Un poste informatique sera mis à la disposition du public pour consulter le dossier à la mairie aux jours et heures d'ouverture.

Toute information peut être sollicitée auprès de M. le Maire à la mairie aux jours et heures d'ouverture mentionnés ci-dessus.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de zonage pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles pourront également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à la mairie à l'adresse suivante : MAIRIE DE LIVRON, 4 rue de l'Eglise, 64530 LIVRON ou adressées par courriel à l'adresse suivante : mairiedelivron@orange.fr.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur, transmis au maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête, seront tenus à la disposition du public à la mairie ainsi que sur son site pendant un an à compter de la clôture de l'enquête. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

Le cas échéant, au terme de l'enquête, le Conseil municipal approuvera la délimitation du zonage des eaux pluviales.

Le Maire,
Philippe SOUBELLE

